Offre publique de retrait visant les actions

PRÉSENTÉE PAR :

initiée par la société civile dénommée

M14

Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société M14

Le présent document relatif aux autres informations, notamment juridiques, financières et comptables, de M14 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 5 novembre 2026, conformément à l'article 231-28 de son règlement général et à son instruction n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société civile M14.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait initiée par M14 visant les actions Bourrelier Group sur laquelle l'AMF a apposé son visa le 5 novembre 2026, sous le numéro 26-389, en application d'une déclaration de conformité délivrée à la même date (la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Bourrelier Group (www.bourrelier-group.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

Bourrelier Group
5 rue Jean Monnet
94130 Nogent-sur-Marne

Invest Securities
73 Boulevard Haussmann
75008 Paris

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

Sommaire

1. Présentation et cadre de l'Offre 3
   1.1. Présentation de l'Offre 3
   1.2. Cadre de l'Offre 4
2. Présentation de l'Initiateur 4
   2.1. Forme juridique et enregistrement au registre du commerce et des sociétés 4
   2.2. Dénomination sociale de l'Initiateur 4
   2.3. Objet social de l'Initiateur 5
   2.4. Siège social de l'Initiateur 5
   2.5. Durée de la société M14 5
   2.6. Exercice social de l'Initiateur 5
   2.7. Informations capitalistiques 5
   2.8. Gérance 6
   2.9. Description des activités de l'Initiateur 6
   2.10. Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur 6
3. Coûts et modalités de financement de l'Offre 7
   3.1. Frais liés à l'Offre 7
   3.2. Mode de financement de l'Offre 7
4. Personnes assumant la responsabilité du présent document 8

1. PRESENTATION ET CADRE DE L'OFFRE

1.1. Présentation de l'Offre

Le présent document a été établi par la société M14, une société civile au capital de 172 706 100 euros dont le siège social est situé 27 avenue de la Belle Gabrielle 94130 Nogent-sur-Marne et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 482 494 424 (« **M14** » ou l'« **Initiateur** ») dans le cadre du dépôt auprès de l'AMF, intervenu le 24 juillet 2026[1] et effectué en application du Titre III du Livre II et plus particulièrement des articles 236-3 et 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF, d'un projet d'offre publique de retrait par lequel M14 s'engage irrévocablement à offrir aux actionnaires de la société Bourrelier Group, société anonyme de droit français, au capital social de 31 106 715 euros, dont le siège social est situé 5 rue Jean Monnet 94130 Nogent-sur-Marne et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 957 504 608 (« **Bourrelier Group** » ou la « **Société** »), d'acquérir la totalité des actions Bourrelier Group[2] (les « **Actions** ») non détenues par M14 et le Concert Familial[3] (à l'exclusion des 14 987 Actions auto-détenues par la Société), soit 12 156 Actions représentant 12 444 droits de vote, c'est-à-dire 0,20% du capital et 0,10% des droits de vote de la Société[4], payable exclusivement en numéraire au prix de 67,60 euros par Action Bourrelier Group (le « **Prix de l'Offre** ») assorti de l'éventuel complément de prix dans les conditions et selon les modalités décrites au paragraphe 2.2 de la note d'information (la « **Note d'Information** ») établie par l'Initiateur (l'« **Offre** »).

Invest Securities garantit, en qualité d'établissement présentateur de l'Offre (la « **Banque Présentatrice** »), la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre en application des dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF. Il est précisé que cette garantie ne s'applique pas au Complément de Prix (tel que défini au paragraphe 2.2 du Projet de Note d'Information).

Le Prix de l'Offre de 67,60 euros par Action Bourrelier Group inclut toute distribution ou tout droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025[5] qui serait éventuellement versé par Bourrelier Group avant la clôture de l'Offre.

L'Offre serait immédiatement suivie d'une procédure de Retrait Obligatoire prévue aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF (le « **Retrait Obligatoire** ») si les conditions légales et réglementaires le permettent, qui viserait la totalité des Actions non apportées à l'Offre, moyennant une indemnisation égale au Prix de l'Offre, soit 67,60 euros par Action, nette de tous frais, outre l'éventuel Complément de Prix tel que défini au paragraphe 2.2 de la Note d'Information. En cas de mise en œuvre de la procédure de Retrait Obligatoire, Euronext Paris procéderait à la radiation des Actions d'Euronext Growth.

Il est précisé que dans la mesure où les actionnaires - autres que l'Initiateur et les personnes appartenant au Concert Familial - détiennent à la date de la Note d'Information moins de 10% du capital et des droits de vote de la Société, les conditions de détention prévues à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier et aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF pour la réalisation du Retrait Obligatoire sont déjà réunies.

---

[1] Avis de l'AMF publié sous la référence n°226C1138, le 24 juillet 2026.

[2] Les Actions de la Société sont admises aux négociations sur le système de négociation organisé Euronext Growth Paris (« **Euronext Growth** ») sous le code ISIN FR0000054421 (mnémonique ALBOU).

[3] Les Actions détenues par les enfants de M. Jean-Claude Bourrelier (M^me^ Annabelle Bourrelier et MM. Jean-Michel Bourrelier et Yoann Bourrelier), qui siègent au conseil d'administration de Bourrelier Group et par son épouse (Mme Michèle Bourrelier) et qui constituent ensemble, avec M14, un concert au sens des dispositions de l'article L. 233-10, I du Code de commerce (le « **Concert Familial** »), ne sont pas visées par l'Offre.

[4] Sur la base d'un capital composé de 6 221 343 Actions représentant 12 384 609 droits de vote théoriques au 31 octobre 2026.

[5] Il est précisé qu'aucun dividende n'est prévu par Bourrelier Group au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 selon les résolutions adoptées par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2026.

1.2. Cadre de l'Offre

Le 24 juillet 2026, le projet de Note d'Information a été déposé auprès de l'AMF[6] par Invest Securities, agissant en qualité d'établissement présentateur. Il a été mis en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Bourrelier Group (www.bourrelier-group.com)[7]. Un communiqué de l'Initiateur relatif aux termes du projet d'Offre a été diffusé le 24 juillet 2026. Invest Securities, en sa qualité d'établissement présentateur de l'Offre, garantit, conformément à l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par M14 dans le cadre de l'Offre (à l'exception du Complément de Prix).

Le conseil d'administration de la Société a, lors de sa réunion du 2 juillet 2026, désigné le cabinet Jacques Potdevin et Associés (« **JPA** »), représenté par MM. Jacques Potdevin et Damien Potdevin, en qualité d'expert financier indépendant (l'« **Expert Indépendant** ») dans le cadre des dispositions de l'article 261-1, I, 1° et II, du règlement général de l'AMF, avec pour mission de préparer un rapport sur les conditions financières de l'Offre et du Retrait Obligatoire.

L'AMF a déclaré l'Offre conforme aux dispositions applicables dans une décision du 5 novembre 2026 emportant visa de la Note d'Information et de la Note en Réponse.

Le rapport du cabinet JPA, représenté par MM. Jacques Potdevin et Damien Potdevin, a été remis le 2 septembre 2026 et établi conformément aux dispositions de l'article 261-1 I 1° et II du règlement général de l'AMF (le « **Rapport de l'Expert Indépendant** »). La Note en Réponse incluant le Rapport de l'Expert Indépendant, a été déposée par la Société auprès de l'AMF, le 2 septembre 2026.

L'Offre sera soumise au droit français.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier ainsi qu'un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Il est prévu que l'Offre reste ouverte pendant une période minimale de dix (10) jours de négociation.

La Note d'Information de M14 est disponible sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site Internet de la Société (www.bourrelier-group.com) et peut être obtenue sans frais auprès au siège social de Bourrelier Group (5 rue Jean Monnet 94130 Nogent-sur-Marne).

Les termes et modalités de l'Offre sont décrits de manière détaillée dans la Note d'Information et dans la Note en Réponse. Le Rapport de l'Expert Indépendant est intégralement reproduit en Annexe 1 de la Note en Réponse.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Forme juridique et enregistrement au registre du commerce et des sociétés

M14 est une société civile, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 482 494 424.

2.2. Dénomination sociale de l'Initiateur

La dénomination sociale de la société est M14 (article 3 de ses statuts)

[6] Avis de l'AMF publié sous la référence n°226C1138, le 24 juillet 2026.
[7] La Note d'Information peut être obtenue sans frais auprès d'Invest Securities et de la société Bourrelier Group en application de l'article 231-16 du règlement général de l'AMF.

2.3. Objet social de l'Initiateur

M14 a pour objet en France et à l'étranger (article 2 de ses statuts) :

- la prise de participation dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, quelles que soient leurs activités ou leur forme à l'exclusion des sociétés ou la qualité d'associé confère la qualité de commerçant ;

- la gestion des participations et éventuellement leur cession ;

- l'achat et la vente de valeurs mobilières et de parts sociales, instruments financiers et autres titres dans le cadre de la gestion de la société ;

- la détention, la création, l'exploitation, la gestion, la direction, l'administration de toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, immobilières ou financières ;

- la fourniture de prestations de services et le contrôle de ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matière commerciale, publicitaire, administrative, juridique et financière ;

- l'acquisition, la gestion, la location, la mise à disposition et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- et d'une façon générale, toutes opérations financières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet social et susceptibles d'en favoriser la réalisation, sous réserve de ne pas faire perdre à la société son caractère civil.

2.4. Siège social de l'Initiateur

Le siège social de M14 est situé 27, avenue de la Belle Gabrielle, 94130 Nogent-sur-Marne.

2.5. Durée de la société M14

La durée de la société a été fixée à 99 ans (date d'immatriculation : le 30 mai 2005).

2.6. Exercice social de l'Initiateur

L'exercice social de l'Initiateur commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année (article 18 des statuts de M14).

2.7. Informations capitalistiques

2.7.1. Capital social

Le capital social de M14 est fixé à 172 706 100 euros divisé en 1 727 061 parts sociales de 100 euros de valeur nominale.

2.7.2. Transmission des parts sociales et droit de retrait des associés

Les parts sociales de M14 ne peuvent être représentées par des titres négociables. Sauf en cas de transfert entre associés, l'acquisition et la cession des parts sociales émises par M14, y compris par voie d'apport ou d'adjudication publique volontaire ou forcée, sont soumises à une clause d'agrément exprimé par une décision ordinaire de la collectivité des associés (article 10.II.1 des statuts de M14).

Chaque associé a le droit de se retirer du capital de M14 totalement ou seulement partiellement, après autorisation de la collectivité des associés statuant dans les conditions requises pour les décisions collectives extraordinaires (article 11.I de ses statuts). L'associé qui se retire a le droit au remboursement de la valeur de ses parts selon un prix fixé par expertise dont les frais sont pris en charge pour moitié par le retrayant et pour moitié par le cessionnaire ou M14 (article 11.I des statuts de M14).

2.7.3. Décisions collectives

Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses parts et de celles de ses mandants (article 17.IV des statuts de M14).

Il n'y a pas d'autres titres de capital de catégorie différente.

Les décisions collectives sont ordinaires ou extraordinaires. Les décisions ordinaires sont prises à la majorité des associés présents ou représentés et les décisions extraordinaires sont adoptées à la majorité des deux-tiers des associés présents ou représentés (article 16.IV des statuts de M14). En cas de démembrement du droit de propriété, le droit de vote lors de l'adoption des décisions collectives appartient au nu-propriétaire à l'exception des décisions collectives portant sur l'affectation du résultat (article 17.V des statuts de l'Initiateur).

2.7.4. Répartition du capital de l'Initiateur

A la date du présent document, le capital de M14 est réparti comme suit :

			Parts	**Droits de vote**	
	Usufruit	Nue-propriété	Pleine propriété	Décisions collectives	Affectation du résultat
M. Jean-Claude Bourrelier	840 000	0	36 470	36 470	876 470
M^{me} Michèle Bourrelier	0	0	4 330	4 330	4 330
M^{me} Annabelle Bourrelier	0	280 000	282 087	562 087	282 087
M. Jean-Michel Bourrelier	0	280 000	282 087	562 087	282 087
M. Yoann Bourrelier	0	280 000	282 087	562 087	282 087
Total			**1 727 061**		**1 727 061**

À la connaissance de l'Initiateur, il n'existe aucun titre de capital, ni aucun instrument financier émis par M14 ou droit conféré par M14 pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital ou aux droits de vote de l'Initiateur, autres que les parts sociales existantes. M14 n'a pas émis d'instruments financiers non représentatifs du capital.

2.8. Gérance

M14 est représentée par un gérant, choisi parmi les associés ou en dehors d'eux, désigné par la collectivité des associés. Le gérant unique est nommé sur décision collective ordinaire des associés. La désignation d'un gérant supplémentaire requiert une décision unanime des associés (article 13.I des statuts de M14).

Le ou les gérants sont révocables par une décision collective prise à l'unanimité des associés de M14 (article 13.III de ses statuts).

2.9. Description des activités de l'Initiateur

M14 a pour activité la prise de participation dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères quelles que soient leurs activités ou leur forme à l'exclusion des sociétés ou la qualité d'associé confère la qualité de commerçant (holding). Son actif est principalement composé de sa participation détenue dans la société Bourrelier Group à raison de 5 431 937 Actions représentant 6 121 937 droits de vote, soit 87,31% du capital et 83,40% des droits de vote de cette société à titre individuel (hors détention par les membres du Concert Familial tel que ce terme est défini page 5 de la Note d'Information).

2.10. Informations relatives à la situation comptable et financière de l'Initiateur

Cette sous-section contient une sélection de données financières extraites des états financiers de M14 au 31 décembre 2025.

Bilan simplifié au 31 décembre 2025 :

Actif (euros)		Passif (euros)	
Actif Immobilisé net	319 873 541	Capital social	172 706 100
Valeurs mobilières de placement	5 360 770	Prime d'émission	8 919 986
Autres créances	18 740 059	Réserve légale	4 191 088
Disponibilités	37 586	Report à nouveau	141 628 920
		Résultat de l'exercice	1 683 380
		Provisions réglementées	8 760
		Sous-total capitaux propres	**329 138 234**
		Dettes	14 873 723
Total	**344 011 957**	**Total**	**344 011 957**

Compte de résultat simplifié au 31 décembre 2025 :

	(euros)
Chiffres d'affaires nets	0
Total des produits d'exploitation	0
Total des charges d'exploitation	4 302
Résultat d'exploitation	**- 4302**
Résultat financier	- 31 066
Résultat courant avant impôt	**- 35 367**
Total des produits exceptionnels	0
Total des charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	**0**
Résultat net	**1 683 380**

Effectifs : M14 n'emploie aucun salarié.

3. COUTS ET MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE

3.1. Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de la présente Offre (hors paiement du Prix de l'Offre), incluant les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité, est estimé à un montant maximum d'environ 300 000 euros (toutes taxes comprises).

3.2. Mode de financement de l'Offre

Sur la base d'un Prix de l'Offre de 67,60 euros par Action (hors paiement de l'éventuel Complément de Prix) et dans l'hypothèse où la totalité des 12 156 Actions visées par l'Offre serait apportée, l'acquisition de la totalité des Actions Bourrelier Group représenterait un montant maximal d'environ 821 745,6 euros (frais divers et commissions exclus), hors Complément de Prix.

L'Offre est financée exclusivement sur les fonds propres de M14.

Le Complément de Prix est financé sur les fonds propres de M14.

4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 novembre *2026 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique de retrait visant les Actions Bourrelier Group comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 en date du 25 juillet 2006 telle que modifiée le 29 avril 2021, dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par M14 et visant les Actions de la Société.*

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

M. Jean-Claude Bourrelier
Gérant de M14